

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

**École supérieure d'art et de design - Toulon
- Provence - Méditerranée**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Geneviève Meley-Othoniel, présidente

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École supérieure d'art et de design - Toulon - Provence – Méditerranée et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et du 2^e cycle qui sont annexés au rapport d'évaluation de l'établissement. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École supérieure d'art et de design - Toulon - Provence – Méditerranée a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Madame Geneviève Meley-Othoniel, ancienne attachée de direction du Conservatoire National de Musique et de Danse, mise à disposition du ministère de la culture.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Dominique Cunin, professeur d'enseignement artistique à l'École supérieure d'art et de design Grenoble-Valence ;

M. Christophe Moineau, maître de conférences en Design à l'université de Nîmes.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'ESADTPM demande en vue de l'accréditation le renouvellement de ses trois diplômes, dont deux du 1^{er} cycle, le diplôme national d'art (DNA), option *Art* et le diplôme national d'art (DNA), option *Design*, ainsi que le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *Art*. Elle n'envisage ainsi pas de modifications de son offre de formation, mais des ajustements en regard des recommandations de l'évaluation du bilan de la période révolue réalisée à l'automne 2022.

Propos liminaire :

Le présent rapport s'appuie sur le dossier d'accréditation et les fiches-projets des formations, coordonnés par le directeur actuel, sachant qu'un changement de direction est programmé au plus tard au 1^{er} mars 2024.

Analyse globale

Les évolutions proposées par l'ESADTPM touchent plus particulièrement le 1^{er} cycle. Si la stratégie de formation de l'établissement est constituée du triptyque apprentissage des médiums, acquisitions théoriques et immersion dans le monde institutionnel et professionnel, le positionnement de l'offre de formation demeure assez générique. Les différents aménagements proposés affichent une volonté de mettre en œuvre une démarche qualité effective, de rééquilibrer l'attractivité du DNA option *Design* face au DNA option *Art*, de renforcer les mobilités et les partenariats internationaux, de réformer les « show off » en un module d'expographie et, enfin, de poursuivre des rapprochements avec l'université de Toulon afin de favoriser les poursuites d'études en 3^e cycle. L'étude de mise en place d'un 2^e cycle en design est mentionnée. Ce cursus n'est toutefois pas intégré au présent projet d'offre de formation.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

La politique de l'offre de formation connaît une évolution certaine, en prenant appui sur les recommandations formulées lors de l'évaluation externe du bilan de la période révolue.

Le dossier d'accréditation et les fiches-projets des trois formations rédigés par l'ESADTPM reprennent les principales recommandations formulées à l'issue de la campagne d'évaluation du bilan de la période révolue. Le positionnement de l'offre de formation est redéfini de façon assez générale, afin d'une part de « répondre aux enjeux numériques de la création » et d'autre part de mieux répondre aux enjeux de la transition écologique. À cet effet, un renforcement des passerelles pédagogiques entre art, design, sciences et philosophe est proposé.

Si « l'émergence d'une singularité d'auteur » est fixée comme objectif en s'appuyant sur un triptyque apprentissage des médiums, acquisitions théoriques et immersion dans le monde institutionnel et professionnel, la spécificité ou les objectifs propres du 1^{er} cycle en *Design* ne sont pas clairement explicités. Le rapport d'évaluation du bilan avait souligné le manque d'attractivité de ce cursus que traduisait un déséquilibre d'effectifs au profit du 1^{er} cycle en *Art*. Les moyens proposés pour mieux l'inscrire au sein de l'école sont cohérents sans toutefois clarifier tout à fait son positionnement au sein de son offre de formation, ni même vis-à-vis de l'offre régionale et nationale. La commande programmée d'une étude concurrentielle sur les formations en design de la région PACA est bienvenue, elle devrait permettre à l'école de projeter son offre de formation en design sur le moyen terme. Les orientations du 2^e cycle (DNSEP option *Art*) sont plus longuement décrites et s'appuient sur des références identifiées (Boaventura de Sousa Santos, Donna Haraway, Sandra Harding, Michel de Certeau) pour envisager une épistémologie ancrée sur les notions de « savoir situé » et d'« opérations pratiquantes ».

Ces ancrages permettent d'envisager un adossement affirmé à la recherche dessinant les contours du 3^e cycle projeté dans le cadre d'un partenariat conventionné avec l'école doctorale (ED) 509 « Sociétés méditerranéennes et sciences humaines de l'université de Toulon. Ce partenariat et le développement d'une « recherche en art par l'art » au sein de l'école permettra logiquement d'irriguer, d'une part, les enseignements (colloques, séminaires) et, d'autre part, des projets de recherche propres à l'école portée par ses enseignants, docteurs, designers ou artistes. La nécessité d'allouer un budget propre à la recherche tout comme la mise en place d'une formation des enseignants aux enjeux de la recherche sont utilement mentionnés.

L'attention portée à la poursuite du développement et de la structuration des relations internationales permettra de renforcer l'attractivité de l'établissement. La croissance des mobilités entrantes et sortantes dans le cadre d'Erasmus + est d'ores et déjà sensible. Le choix de prioriser les partenariats au sein du bassin méditerranéen, notamment avec l'Institut national des beaux-arts de Tétouan, est cohérent au regard du partenariat développé avec l'ED 509 *Sociétés méditerranéennes et sciences humaines*.

Le développement des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle n'est que cité « tant à travers la connaissance du secteur socio-économique que des institutions ». La mutation des « show-off » vers un module « d'expographie » mériterait d'être plus précisément décrite afin de mesurer les opportunités de mise en relation avec les partenaires que ce dernier pourra offrir.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

Un rééquilibrage de l'offre de formation en faveur du domaine du design qui gagnera à être détaillé, une approche par programme et compétences à préciser et partager.

Les modifications apportées à l'offre de formation visent principalement à « rééquilibrer » les deux cursus conduisant au DNA. Les moyens pédagogiques énoncés (communications sur le cursus et les métiers du design dès le semestre 1, conférences sur le design, participations croisées des enseignants d'art et de design), ainsi que les thèmes structurants (transition écologique, liens arts/sciences) sont adaptés. Toutefois, les problématiques propres au design à l'heure de l'anthropocène sont peu évoquées dans le projet pédagogique. Les « formations sur la transition portées par des associations » semblent avoir pour objectif de traiter ces questions, mais elles sont présentées de façon trop concise pour permettre une appréciation plus précise.

La poursuite d'une transition vers une approche par programme et par compétences est annoncée sans que les modalités de mise œuvre soient, à ce stade, détaillées. Cette restructuration devra toutefois faire l'objet d'une évaluation par les enseignants comme des étudiants dans le cadre du suivi des formations.

Le développement d'un module « d'expographie », remplaçant le « Show-Off », le nouvel enseignement « espèce d'espace », ainsi qu'un nouveau programme de conférences dédié montre un intérêt accru pour des problématiques liées à l'espace d'exposition.

Le développement de conférences et de workshop en anglais, l'accroissement de l'invitation d'intervenants anglophones, ainsi que la mise en place d'une certification en langue anglaise sont des facteurs d'ouverture pour les étudiants. Ces dispositifs sont par ailleurs incitatifs à la mobilité des étudiants de l'école et également sont facteur d'attractivité pour les étudiants étrangers.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

La mesure de l'attractivité et de la performance de l'offre de formation est assurée au moyen d'outils pertinents.

En réponse aux recommandations formulées lors de l'évaluation du bilan, le dossier d'accréditation et les fiches projets des trois formations détaillent les différents dispositifs de suivi des parcours des étudiants, qui seront mis en place. Ces derniers ont pour objectifs de comprendre les motivations des candidats à l'entrée en DNA afin de mieux caractériser l'attractivité de l'établissement et de ses différents cursus, d'évaluer la qualité des formations et des enseignements, d'assurer le suivi des taux de réussite au DNSEP et de l'insertion des diplômés. Le suivi de l'insertion ou des poursuites d'études des étudiants inscrits en DNA n'est pas mentionné.

Le projet d'une évaluation de l'impact de la politique de communication externe entreprise par l'école auprès des différents publics (futurs étudiants, partenaires, futurs employeurs, etc.) complète utilement les différents outils de pilotage décrits précédemment.

Par ailleurs, la mise en place d'un « contrat de réussite pédagogique » permettra de caractériser le parcours de chaque étudiant. Ce contrat pourra utilement être complété par les différents engagements électifs des étudiants au sein de l'école.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

L'amélioration continue de l'offre de formation fait l'objet d'une démarche volontariste.

Le projet de formation de l'école témoigne d'une réelle prise en compte des recommandations du rapport d'évaluation bilan afin de suivre et d'améliorer son offre de formation. L'établissement souhaite se doter d'outils de pilotage et d'instances complémentaires pour mettre en œuvre un pilotage et un suivi plus efficaces. Ainsi, le « redéploiement des missions d'enquêtes et de suivi » des diplômés, comme de l'évaluation des enseignements par les étudiants, nécessitera d'être clarifié et institutionnalisé (chargés de mission, fiches de poste, etc.) afin de ne pas rester « lettre morte ».

Les projets de création de comités de suivis en lien avec le conseil de perfectionnement, ainsi que d'une commission interne au comité scientifique en charge de l'élaboration d'une « stratégie qualité », sont pertinents, sous réserve toutefois de la disponibilité des acteurs. Il conviendra de bien circonscrire les missions de ces instances afin de ne pas rajouter des strates complexifiant *in fine* le pilotage et la lisibilité des prérogatives de chaque instance. Il faudra également s'assurer de l'acceptation et de l'efficacité des dispositifs d'évaluation des enseignements et des formations. Les besoins de formations des enseignants sont utilement mentionnés. Il semble toutefois nécessaire d'envisager un plan d'action pluriannuel permettant de déterminer des priorités en fonction des axes et personnels concernés.

Conclusion

Points forts

- Une volonté de développement de la recherche, en partenariat avec l'université de Toulon et notamment son ED 509 *Sociétés méditerranéennes et sciences humaines* ;
- Un pilotage qui mesure les aménagements de l'offre de formation pour privilégier le développement d'une politique de qualité et la mise en place d'outils de pilotage ;
- Une politique d'ouverture à l'international volontaire et raisonnée.

Points faibles

- Une identité du parcours en design qui reste à préciser ;
- Un manque de précision quant aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle ;
- Une absence de suivi du devenir des diplômés du 1^{er} cycle (DNA option *Art* et option *Design*).

Recommandations

- Poursuivre, de manière volontariste, l'analyse de l'offre de formation en design au niveau régional afin de proposer à moyen terme une filière d'études du 1^{er} et du 2^e cycle clairement caractérisée et singulière ;
- Spécifier les dispositifs d'accompagnement des diplômés, assurer un suivi des sortants du 1^{er} cycle ;
- Au regard du changement prochain de direction de l'école, veiller à prendre en compte le projet d'offre de formation présenté par la direction actuelle, en affirmant davantage les axes et lignes directrices artistiques.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNA Art	Grade L	Favorable
DNA Design	Grade L	Favorable

Formation du 2^e cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNSEP Art	Grade M	Favorable

Observations de l'établissement

Yann TAINGUY
Président de l'Ésadtpm

Madame Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation
des formations
HCERES

Nos Réf :
2023-100/YT/JMA/PLG/DDS

Toulon,
le 7 juin 2023

Madame la Directrice,

Vous nous avez adressé le 5 juin dernier le rapport provisoire d'évaluation de l'offre de formation des 1^{er} et 2^e cycle de notre établissement, et nous vous en remercions.

Nous avons lu et examiné avec beaucoup d'attention ce rapport ainsi que les recommandations du comité d'experts. Nous souhaitons apporter un certain nombre d'observations.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

L'évolution importante du contexte régional des formations design ces dernières années, constatée par le comité d'experts, nous incite à mettre en place une analyse comparative des formations au niveau régional et national pour nous aider à définir une spécificité propre au 1^{er} cycle design, comme nous le recommande le premier rapport d'évaluation. Nous travaillons à la rédaction d'un cahier des charges pour organiser et lancer cette enquête dans le cadre des règles des marchés publics.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

Nous souhaitons poursuivre la mise en place de l'approche programme et par compétences. La mise en œuvre se fera en collaboration avec les enseignants par l'intermédiaire des instances concernées, Conseil scientifique et pédagogique, séminaires annuels, Conseil de perfectionnement. Le processus donnera donc lieu à des évaluations régulières par ces instances.

Yann TAINGUY
Président de l'Ésadtpm

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation / Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

La création d'un poste dédié à la communication interne ainsi qu'au suivi des enquêtes d'évaluation des enseignements et de l'insertion professionnelle est effective depuis le 25 avril 2023. Vous trouverez en pièce jointe la fiche de poste « Chargée de mission communication » qui vient compléter le travail du responsable de la communication des relations publiques.

Ainsi que le préconise le rapport initial, nous consolidons la mise en œuvre des enquêtes existantes et travaillons à la mise en place du suivi d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études des étudiants inscrits en DNA. Nous définissons en particulier les dispositifs spécifiques d'accompagnement des diplômés.

Enfin, les lignes directrices artistiques du projet retenu pour la nouvelle direction viendront s'aligner sur les orientations pédagogiques définies dans l'offre de formation des deux cycles.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yann TAINGUY
Président de l'EPCC « ÉSADTPM »

ésadtpm
E.P.C.C Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée
Yann TAINGUY
Président
du Conseil d'Administration

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

